
ICANN77 | Forum de politiques – Réunion de synthèse du GAC
Jeudi 15 juin 2023 – 15h30 à 17h00 DCA

DANIEL CARLETTI: Bonjour et bienvenue à la séance de rédaction du communiqué du GAC de l'ICANN77 et à la séance de conclusion en ce 15 juin à 15 h 30 heure locale.

Cette séance est enregistrée et est régie par les normes de conduite de l'ICANN. Pendant la séance les questions et commentaires envoyés dans le chat seront lus à voix haute s'ils sont écrits dans le format attendu. N'oubliez pas de donner votre nom avant de prendre la parole et annoncer la langue dans laquelle vous allez parler, parlez lentement et clairement pour permettre une bonne interprétation de vos propos et assurez-vous d'éteindre les autres dispositifs avant de prendre la parole. Vous pourrez avoir accès à tous les outils nécessaires dans la barre d'outils de Zoom.

Je cède maintenant la parole à Nicolas, président du GAC.

NICOLAS CABALLERO: Merci beaucoup, Daniel. Bienvenue de nouveau à tous. Il s'agit de notre dernière séance de rédaction du communiqué et nous espérons avoir le temps de pouvoir également faire la conclusion. Nous avons 75 minutes, veuillez prendre place, j'espère que nous arriverons à terminer dans les temps.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Nous allons passer au deuxième sujet, les RVC et les PIC. Nous devons nettoyer le texte. Je vais commencer à lire et je ferai une pause. Ça ne devrait pas être un problème, c'est relativement court.

FABIEN BETREMIEUX : Un petit rappel, c'est la sous-section 2 des questions d'importance.

NICOLAS CABALLERO: Je lis. Pendant la discussion du GAC sur la prochaine série des programmes des nouveaux gTLD le GAC a noté que les PIC obligatoires et volontaires devaient rester soit à disposition soit possibles – ça dépendra de ce que vous choisirez – pour les gTLD futurs afin de répondre aux préoccupations relatives aux politiques publiques émergentes.

Qu'en pensez-vous ? Commentaires, questions ? Daniel, ça va dans le chat ?

J'ai la CTU qui me suggère d'utiliser plutôt « possible » pour les futurs gTLD. Ça vous va dans ce sens ? Je vois des gens acquiescer, d'autres personnes semblent être d'accord, également. Très bien.

Je relis : le GAC a noté que les PIC obligatoires et volontaires devraient rester possibles dans le cadre des nouveaux gTLD afin de répondre à toute préoccupation relative aux politiques publiques émergentes.

Ça va ? Très bien, alors on passe. Je vais lire tout depuis le début. Il y a encore des petites modifications à faire du point de vue éditorial, mais pour que tout soit clair, je vais lire la totalité du texte depuis le début. Et

s'il y a des questions d'importance, n'hésitez pas à me le dire, je ferais des pauses, nous en parlerons et ensuite nous passerons à la suite.

J'ai l'Iran, avant de lire. L'Iran, nous vous écoutons. Bon, très bien, je vais commencer à lire.

Communiqué du GAC, Washington DC, États-Unis d'Amérique. Le communiqué de Washington a été rédigé et consenti dans un contexte hybride pendant le forum politique de l'ICANN 77, avec certains membres présents à Washington et d'autres présents à distant.

Le communiqué a été envoyé au GAC immédiatement après la fin de la réunion afin de donner la possibilité à tous les membres du GAC et observateurs d'y réfléchir avant sa publication en gardant en tête les circonstances particulières de la réunion hybride.

Aucune objection n'a été soulevée pendant le délai consenti avant la publication.

Vous pouvez descendre, s'il vous plaît ?

Section 1, introduction.

Le comité consultatif gouvernement de la société pour l'attribution des noms et numéros de l'internet s'est retrouvé à Washington aux États-Unis d'Amérique en contexte hybride avec la participation à distance incluse du 12 au 15 juin 2023.

Un certain nombre de membres du GAC et observateurs ont participé à la réunion. Nous devons encore confirmer le chiffre exact, nous devons

voir combien étaient en ligne ou en personne. Nous confirmerons les chiffres.

La réunion du GAC a été effectuée dans le cadre du forum politique de l'ICANN 77, toutes les sessions de groupe de travail et sessions plénières ont été effectuées de manière ouverte.

Pour les traducteurs, ça va ? Si je vais trop vite vous me dites. Désolé, je vais trop vite, je vais ralentir.

Section 2. Activités et relations communautaires, activités entre unités constitutives.

Réunion avec le conseil d'administration de l'ICANN.

Le GAC a rencontré le conseil d'administration de l'ICANN pour discuter des séries ultérieures de nouveaux gTLD dont la prévisibilité, les engagements volontaires de registre et les engagements d'intérêt public, le soutien aux candidats, l'avis consensuel du GAC et les alertes précoces du GAC, les enchères, mécanismes de dernier recours, résolutions privées des ensembles conflictuels et mise en application de l'accréditation des services d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire.

On descend s'il vous plait. Daniel ? Kavouss.

KAVOUSS ARASTEH:

Merci, Monsieur le Président. J'avais demandé la parole, vous m'avez demandé de parler mais, malheureusement, il y a eu un blocage.

NICOLAS CABALLERO: Excusez-moi.

KAVOUSS ARASTEH: Pas de souci. Je voulais simplement vous dire qu'il faut faire attention de ne pas me bloquer le micro quand vous m'autorisez à prendre la parole.

NICOLAS CABALLERO: Très bien. Continuons.

Donc réunion avec le comité consultatif At-Large/ALAC. En préparation du forum sur les politiques de l'ICANN 77 le GAC a rencontré les membres de l'ALAC et a parlé des sujets suivants : prochaine série du programme des nouveaux gTLD, avis conjoint de 2017 permettant la participation inclusive informée et significative à l'ICANN et utilisation malveillante du DNS.

En ce qui concerne la réunion avec l'organisation de soutien aux noms génériques, la GNSO, le GAC a rencontré les membres du conseil de la GNSO et a parlé des sujets suivants : prochaine série du programme des nouveaux gTLD, utilisation malveillante du DNS, atténuation, et services de demande d'accès aux données d'enregistrement.

Discussions intercommunautaires.

Les membres du GAC ont participé à des séances intercommunautaires pertinentes telles qu'elles ont été prévues dans le cadre de l'ICANN77, y compris des rencontres relatives au dialogue modéré entre GAC, ALAC, GNSO sur les TLD génériques fermés.

Des questions ? Des commentaires ? Daniel ?

DANIEL CARLETTI: La CTU demande la parole.

NICOLAS CABALLERO: Nigel ?

NIGEL CASSIMIRE: Oui, je ne me souviens plus, est-ce qu'il faut indiquer les dates auxquelles nous avons eu ces réunions ?

NICOLAS CABALLERO: Je ne comprends pas votre question, Nigel. De quelles dates parlez-vous ? Les dates des réunions ?

NIGEL CASSIMIRE: C'est ça. Oui, nous nous sommes retrouvés entre le 12 et le 15 juin et nous avons eu ces différentes réunions. On aurait pu ajouter les dates des réunions. Mais si ce n'est pas quelque chose que nous faisons d'habitude, pas de souci. Je ne me souviens plus. C'est simplement une question.

NICOLAS CABALLERO: Merci, Nigel. Ce n'est pas ce que nous faisons habituellement. Et quoi qu'il en soit vous avez l'emploi du temps qui a été publié il y a déjà un

certain temps. Mais je ne sais pas, c'est comme vous voulez. Si vous voulez inclure ces dates, c'est tout à fait possible.

NIGEL CASSIMIRE: Cela me va, j'écouterai sur cette question les plus expérimentés.

NICOLAS CABALLERO: Le Royaume-Uni et l'Iran demandent la parole.

ROSALIND KENNYBIRCH: Merci. Un autre groupe communautaire avec lequel nous avons tenu une réunion c'est le processus d'orientation pour le soutien aux candidats, nous pourrions peut-être ajouter cela.

NICOLAS CABALLERO: Merci le Royaume-Uni. Une petite seconde. Est-ce que le Royaume-Uni accepte ? Il y a l'Iran également.

KAVOUSS ARASTEH: Concernant les dates il pourrait être utile à l'occasion de la prochaine réunion du GAC de poser cette question, mais effectivement ce n'est pas une information que nous mettons traditionnellement dans le communiqué.

NICOLAS CABALLERO: Le Canada ?

JASON MERRITT: En ce qui concerne les échanges intercommunautaires, je pense qu'il faudrait rajouter l'IRT sur les SubPro.

FABIEN BETREMIEUX: En général nous ne mentionnons pas les réunions avec les IRT, il y a de nombreux IRT pour plusieurs processus de politique et nous n'y faisons pas référence habituellement. Nous mentionnons habituellement..

JASON MERRITT: Très bien, je voulais juste m'assurer que nous n'oublions pas cela.

NICOLAS CABALLERO: Merci. Y a-t-il d'autres questions ? Non ? Continuons.

Questions internes en 3.

Point 1 : membres du GAC. Il y a actuellement 182 membres du GAC États et territoires et 38 organisations observatrices.

2 : élections du GAC. Le processus d'élection des vice-présidents du GAC 2023 commencera peu après l'ICANN 77. La période de nomination initiale prendra fin le 6 septembre 2023. Si nécessaire, un processus de vote sera tenu jusqu'au 22 octobre 2023 pendant la réunion publique de l'ICANN78 après laquelle les résultats de l'élection seront annoncés.

Numéro 3, groupes de travail du GAC.

Groupe de travail du GAC sur la sécurité publique.

Le PSWG a continué ses travaux de promotion d'une amélioration des mesures pour lutter contre l'utilisation malveillante du DNS et promouvoir un accès légal et effectif aux données d'enregistrement des noms de domaine.

Le PSWG a participé à l'atelier de renforcement des capacités qui a eu lieu juste avant l'ICANN 77 pour orienter de nouveaux membres du GAC sur plusieurs sujets, en particulier l'importance de l'enregistrement des noms de domaine et la lutte contre l'utilisation malveillante du DNS.

Le PSWG a également participé à une séance d'information à l'intention du GAC sur l'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS qui comprenait des présentations sur les amendements aux contrats RA et RAA en matière d'abus du DNS. Deuxièmement les systèmes de prédiction des abus de l'EURID ainsi que son système d'alertes précoces. Troisièmement l'atelier de renforcement des capacités du groupe de travail USRWG et les questions à prendre en compte pour la session de commentaires publics du GAC sur les amendements des contrats.

Le PSWG a continué à participer activement au petit groupe du GAC qui s'intéresse aux problématiques d'enregistrement des noms de domaine en participant à la mise à jour du GAC sur ces présentations. La présentation comprenait une mise à jour sur le RDRS. En ce qui concerne le RDRS le PSWG a remercié l'organisation ICANN pour ses efforts de soutien visant à maintenir la confidentialité des demandes des agences de sécurité publique.

Le PSWG a également continué ses activités de diffusion en établissant une série d'échanges avec des groupes constitutifs.

En ce qui concerne le USRWG, le groupe de travail du GAC sur les régions faiblement desservies, l'USRWG en collaboration avec le gouvernement des États-Unis a tenu avec succès un atelier de renforcement des capacités sur l'utilisation malveillante du DNS le 11 juin 2023. Cette initiative faisait partie d'un travail de renforcement des capacités du GAC qui a commencé à l'occasion de l'ICANN 75.

Grâce aux contributions des coordinateurs thématiques du GAC et du PSWG ainsi que des représentants du GDS de l'ICANN, le service de conformité de l'ICANN ainsi que les parties contractantes. L'atelier a permis aux membres du GAC de comprendre et contribuer au processus de commentaire public concernant les amendements proposés à l'accord de registre et l'accord d'accréditation des bureaux d'enregistrement.

Des ateliers par langue ont permis à de nombreux participants du GAC d'échanger dans leur langue maternelle sur les questions de commentaires publics de l'ICANN et les questions de l'utilisation malveillante du DNS.

Un des principaux résultats consiste à rassembler un groupe de volontaires de plusieurs pays qui composent un petit groupe de rédaction. Ce petit groupe proposera un projet initial de commentaire public du GAC pour examen du GAC dans son ensemble peu après l'ICANN 77.

L'USRWG du GAC continuera ses efforts de renforcement des capacités par des ateliers et webinaires futurs et une enquête sera menée à bien concernant les sujets intéressant le GAC en matière de renforcement des capacités à l'avenir.

Point 4, technologies émergentes.

Le GAC a abordé brièvement la question des technologies émergentes, en particulier l'intelligence artificielle, les racines alternatives du DNS, la blockchain, y compris une mise à jour de l'OMPI concernant la protection des droits dans ces espaces.

Grâce à l'encouragement du rapport OCTO 034 intitulé « défi des systèmes de nommage alternatif », le GAC a décidé de proposer un renforcement de capacité sur ce sujet à l'occasion de l'ICANN 78 à Hambourg. Le GAC contactera la communauté technique de l'ICANN ainsi que l'organisation ICANN pour chercher des experts qui puissent se charger de ces ateliers.

Est-ce que tout le monde est d'accord ? Y a-t-il des commentaires, des questions ? Le temps nous est compté, donc restez bref dans vos interventions.

La Hongrie.

PETER MAJOR :

Les langues maternelles. Je pense qu'on devrait remplacer cela par les 7 langues officielles de l'ICANN.

NICOLAS CABALLERO: Oui, tout à fait. Merci à la Hongrie. C'est tout à fait logique. Si vous êtes d'accord, nous allons changer ceci dès maintenant. Fabien ?

FABIEN BETREMIEUX : Il y en a 6.

MANAL ISMAIL: Je crois qu'on fait référence aux 6 langues des Nations Unies plus le portugais.

NICOLAS CABALLERO: Merci beaucoup à l'Égypte.

SUSAN CHALMERS: Pendant les séances, je souhaitais noter que nous n'avions que 4 groupes linguistiques. On avait l'espagnol, l'anglais, le chinois et le français.

NICOLAS CABALLERO: Merci. Donc peut-être qu'on pourrait ajouter ces 4 ou 5... Oui, l'arabe. Ça va. On pourrait peut-être les mentionner précisément.

Donc, encore une fois pour aller un peu plus vite, on va avancer – merci à la Hongrie. J'ai l'Iran, je vous demande d'être bref.

KAVOUSS ARASTEH: Oui, si vous avez terminé les activités, j'ai une suggestion par rapport aux groupes de travail.

NICOLAS CABALLERO: La CTU, allez-y et soyez bref également.

NIGEL CASSIMIRE: Je voulais suggérer de dire « dans les langues préférées » plutôt que de donner toutes les langues que nous avons utilisées.

NICOLAS CABALLERO: Dans la langue préférée des personnes ? C'est ce que vous suggérez ?

NIGEL CASSIMIRE: Oui, on a eu différentes langues pendant ces séances parallèles qui ont permis aux participants.

NICOLAS CABALLERO: Oui, et par exemple, il y a des langues autochtones qui n'étaient pas présentes, c'est une langue dans le pays qui n'a pas été utilisée.

SUSAN CHALMERS: Je pense qu'on pourrait garder le texte d'origine pour ne pas perdre trop de temps. Je pense que c'est suffisamment souple, sans être trop précis et sans dire qui a parlé quelle langue.

NICOLAS CABALLERO: Merci aux États-Unis. D'autres commentaires ? Donc nous allons revenir à la formulation de départ.

Alors, pour ne pas perdre de temps, je ne vais pas relire ce paragraphe, on est tous d'accord. On a déjà lu les technologies émergentes donc passons... Il y a un commentaire de l'Iran.

KAVOUSS ARASTEH: Monsieur le président, je vous disais simplement que j'avais une suggestion à apporter par rapport aux activités, une fois que vous en aurez terminé avec la partie du groupe de travail.

NICOLAS CABALLERO: Merci. Donc passons au point 4, questions d'importance pour le GAC.

1, gTLD génériques fermés. Le GAC exprime son appréciation aux représentants du GAC qui collaborent avec les membres de la GNSO et de l'ALAC dans le cadre du groupe de dialogue modéré et qui poursuit son engagement envers ce travail suite à l'ICANN 77.

Étant donné que le cadre préliminaire pour les gTLD génériques fermés a été diffusion pour révision et pour perspective par le groupe de dialogue modéré GAC/GNSO/ALAC sur les gTLD génériques fermés juste avant le début de l'ICANN77, le GAC n'a effectué qu'une discussion préliminaire sur ce cadre provisoire.

Merci, Fabien, de corriger. On peut descendre ?

Les réactions préliminaires du GAC ont traité de différents domaines du cadre préliminaire. Le GAC a soulevé ses préoccupations par rapport à l'absence de résolutions convaincantes pour la version préliminaire, même si certaines questions sont fondamentales dans le cadre. Et le

GAC a également débattu du besoin de clarifier les cas d'usages qui sont explicites.

Ceci est relatif entre autres aux questions de compétition, d'évaluation globale de la valeur des gTLD génériques fermés pour l'internet, de leur éventuel impact négatif du point de vue social et économique. Et le GAC a exprimé ses doutes par rapport à l'identification d'études de cas convaincantes où on manque de définition opérationnelle de concepts critiques tels que l'intérêt public.

Le GAC a parlé de moyens éventuels pour les gouvernements visant à intervenir pendant l'évaluation des candidatures éventuelles pour les génériques fermés.

Le GAC répète son engagement par rapport à l'élaboration de son point de vue dans le cadre de la période définie par la communauté pour les commentaires sur le cadre préliminaire et cherche à traiter des questions mentionnées ci-dessus. Il comprend qu'un cadre définitif, si on y arrive, pourrait servir de base dans le cadre d'un travail futur sur les politiques afin de définir les critères et les règles pour les génériques fermés lors de la prochaine série.

Par ailleurs, le GAC met l'accent sur des étapes supplémentaires, y compris le lancement éventuel d'une procédure de politique de la GNSO, qui devraient être entreprise si, dans le cadre final, des solutions spécifiques sont proposées par rapport aux questions mentionnées ci-dessus.

Le GAC rappelle qu'aucune option de politique, y compris l'interdiction de générique fermé, ne doit être exclue à l'avenir si les préoccupations

du GAC ne sont pas entendues. Quoi qu'il en soit, le cadre sera soumis à un accord consensuel du GAC.

Nous avançons. S'il n'y a pas de commentaire... Le Royaume-Uni et l'Égypte.

NIGEL HICKSON:

Je suis vraiment désolé, je sais que nous n'avons pas beaucoup de temps, mais le paragraphe du milieu n'a aucun sens en anglais, me semble-t-il. La troisième phrase. Ceci est relatif à la concurrence, à l'évaluation globale de la valeur des gTLD génériques fermés pour l'internet, leur éventuel impact négatif, etc. Je pense qu'il faut mettre un point après impact et ensuite on peut dire : les membres du GAC expriment également leurs doutes par rapport à, etc. Donc je crois qu'il faut mettre un point.

NICOLAS CABALLERO:

Merci beaucoup. L'Égypte ?

MANAL ISMAIL:

Le Royaume-Uni vient de répondre à ma première question. Dans l'autre paragraphe, le deuxième, je pense qu'il faut parler de candidatures de génériques fermés. Pardon, c'est peut-être le troisième, on peut descendre ? C'est le paragraphe qui suit. Celui qui n'est pas à l'écran maintenant. Non, pardon, c'est celui-ci. Donc les candidatures de gTLD de génériques fermés. Je ne suis pas sûre qu'il faille un S, mais bon, je me trompe peut-être.

NICOLAS CABALLERO: Merci. Daniel ?

DANIEL CARLETTI: Oui, nous avons Kavouss dans le chat.

NICOLAS CABALLERO: Kavouss ?

KAVOUSS ARASTEH: Merci. Par rapport à ce long paragraphe, à deux reprises nous avons également mentionné les commentaires et préoccupations par rapport à l'évaluation et par rapport à la sélection de ces membres, par rapport aux critères de sélection des membres. Nous avons également parlé à deux reprises de cette question de l'adhésion à ce panel et il faudrait donc y revenir.

NICOLAS CABALLERO: Merci à l'Iran. Quelles sont vos suggestions ? Est-ce que vous proposez du texte ?

KAVOUSS ARASTEH: Oui, je peux. Si vous me le permettez.

NICOLAS CABALLERO: Allez-y.

KAVOUSS ARASTEH: Donc après la virgule il faudrait parler du panel d'évaluation

NICOLAS CABALLERO: Juste après la virgule ?

KAVOUSS ARASTEH: Juste après la virgule. Donc on parle des impacts économiques potentiellement négatifs, donc après impact on ajoute « et le panel d'évaluation, y compris les critères de sélection pour ce panel ainsi que ses membres ». Nous avons mentionné que nous devions en parler. Merci.

NICOLAS CABALLERO: Merci à l'Iran. Je lis. Donc encore une fois, je ne vais lire que cette partie pour ne pas perdre de temps. Alors voilà ce qu'on a. Ceci est relatif aux questions de compétition, d'évaluation globale de la valeur des gTLD génériques fermés pour l'internet, de leur éventuel impact négatif du point de vue économique et social et au panel d'évaluation dont les critères de sélection de ses membres. Je pense qu'il faut mettre « ainsi que ses membres ».

Je répète que cette partie : et le panel d'évaluation, y compris les critères de sélection ainsi que ses membres. Le GAC a également exprimé des doutes relatifs à l'identification des études de cas, etc.

Est-ce qu'on est d'accord là-dessus, tout le monde est satisfait de cette formulation ? Des questions ? Des commentaires ? Daniel, ça va dans le chat ? Personne ?

On peut peut-être avancer. Alors nous passons aux RVC et PIC.

Numéro 2, les RVC, engagements volontaire des opérateurs de registre et les PIC, engagements d'intérêt public dans les nouveaux gTLD.

Pendant les discussions sur la nouvelle série du programme des nouveaux gTLD, le GAC a pris note que les PIC obligatoires et volontaires supplémentaires devraient rester possibles pour les nouveaux gTLD futurs.

Numéro 3, avis consensuel du GAC et alertes précoces du GAC dans les nouveaux gTLD. Le GAC salue la possibilité de participer à un dialogue avec le conseil d'administration de l'ICANN sur les avis consensuels du GAC et les alertes précoces du GAC tel qu'abordé à l'ICANN77.

Le GAC réitère que les alertes précoces du GAC et les avis consensuels du GAC sont importants et utiles pour identifier les candidatures qui posent des problèmes de politique publique et devraient être insérés dans des séries futures.

Le GAC reste ouvert à l'augmentation de la transparence et de l'égalité pour celle-ci y compris donner la possibilité aux candidats d'avoir un dialogue avec le GAC. Dans ce sens, le GAC estime que les recommandations concernant des périodes de temps spécifiques pour les alertes précoces sont importantes ainsi que le dialogue direct sur des questions liées à ces alertes précoces.

Le GAC pense que les alertes précoces sont un mécanisme utile pour les conversations avec un candidat sur des questions particulières, des questions et des sensibilités potentielles par un ou plusieurs gouvernements là où une candidature pourrait peut-être violer des lois nationales ou heurter des sensibilités. Un dialogue constructif par le biais de ce processus pourra permettre au candidat de mieux comprendre les inquiétudes des gouvernements et aidera les gouvernements à mieux comprendre l'organisation d'opérations pour les gTLD proposés.

Les alertes précoces du GAC pourront permettre aux candidats de voir comment atténuer ces inquiétudes et parvenir à des solutions mutuellement acceptables. Le GAC considère par conséquent que le mécanisme d'alerte précoce est un élément essentiel de tout cycle futur.

Cependant, le GAC ne pense pas que les recommandations devraient contraindre les activités du GAC qui sont menées à bien conformément aux statuts de l'ICANN et aux procédures internes du GAC. Ainsi, le GAC n'est pas en faveur de la limitation recommandée dans l'orientation de mise en œuvre 30.2 concernant le calendrier des avis consensuels du GAC sur des catégories futures de TLD et les candidatures visant à décourager ce type d'avis après la finalisation et la publication du guide du candidat.

Certains membres du GAC ne sont pas d'accord avec l'orientation 30.4 qui prend note du retrait d'éléments de langage relatifs à des changements possibles à la section 30.1 du guide du candidat 2012 qui établit que les avis consensuels du GAC « créeront une présomption

forte pour le conseil d'administration de l'ICANN que la candidature ne devrait pas être acceptée ». Afin de répondre aux préoccupations qui informent la recommandation de retirer cet élément de langage certains membres du GAC proposent l'alternative suivante pour cette section 30.1 du guide de candidature.

Il faut peut-être enlever cette parenthèse.

Je répète cette partie. Donc la section 30.1 du futur guide du candidat « créerait une présomption forte pour le conseil d'administration qu'une candidature ne devrait pas être acceptée, nonobstant les dispositions applicables conformément aux statuts. ».

Le GAC salue la possibilité de tenir un dialogue constructif avec le conseil d'administration afin d'explorer des alternatives dans ce domaine.

En ce qui concerne la recommandation 30.6, le GAC est d'accord avec le fait qu'une alerte précoce du GAC devrait être expliquée et qu'afin d'assurer un dialogue constructif à un stade précoce de la procédure et d'atténuer ces préoccupations, il est important que les gouvernements qui adoptent ces alertes précoces, ou le GAC dans ses avis, fournissent une explication et une justification par écrit. Cependant, le GAC souhaite rappeler l'élément de langage faisant l'objet d'un compromis qui a été proposé par le GAC sur le fait que les candidatures ne pourront pas toujours être réglées de l'avis des gouvernements qui ont publié une alerte précoce du GAC. Par conséquent propose l'adoption d'un élément de langage mis à jour à la recommandation 30.6 tel que suit :

« comment le candidat pourrait potentiellement aborder les préoccupations des membres du GAC autant que possible ».

Est-ce qu'il y a des observations dans la salle ou le chat ? Non, je n'en vois pas.

L'Iran ?

KAVOUSS ARASTEH: Merci. Est-ce que Fabien pourrait revenir au terme « approche alternative » ou « méthode alternative » s'il vous plaît ? L'idée serait ici d'ajouter un élément de langage qui soit cohérent avec les statuts. Toute alternative devrait être cohérente ou correspondre aux statuts.

NICOLAS CABALLERO: Merci à l'Iran. Une question cependant, est-ce que ce ne serait pas redondant puisque nous ne pouvons rien faire qui ne soit pas respectueux des statuts ?

KAVOUSS ARASTEH: Monsieur le président, ce dont nous avons parlé dans le cadre des SubPro n'était pas totalement aligné avec les statuts puisqu'il était question, peut-être, de ne pas respecter strictement les statuts dans ce cas. Donc toute alternative devra être, dans ce cas, respectueuse ou conforme aux statuts. Je ne sais pas si c'est une répétition.

NICOLAS CABALLERO: Merci à l'Iran. Le Brésil ?

LUCIANO MAZZA: Je comprends la proposition de l'Iran, je pense que ce n'est pas le moment d'ajouter...

NICOLAS CABALLERO: Luciano, pardon, on ne vous entend pas très bien, pourriez-vous parler plus clairement dans le micro ? Pardon pour cette interruption. Luciano, on ne vous entend pas. Il y a un problème avec votre micro sans doute.

LUCIANO MAZZA: Ce que je disais c'est qu'il ne semble pas que ce soit le bon moment pour reparler de cette question. Nous avons déjà eu une longue discussion là-dessus et nous avons considéré que le texte était bon. Encore une fois, c'est redondant parce que la suggestion qui est avant c'est sans préjudice par rapport aux statuts. Donc je ne pense pas qu'il soit nécessaire de garder ce texte.

NICOLAS CABALLERO: Je vois que le Royaume-Uni est d'accord, je vois que dans la salle les gens sont d'accord, donc nous allons aller plus loin. Merci. L'Iran ?

KAVOUSS ARASTEH: Ce que le Brésil a dit est vrai, mais je parle du dernier paragraphe, approches alternatives. Ce que le Brésil dit c'est pour le paragraphe précédent et c'est vrai, mais moi je parle de l'autre, le GAC est prêt à avoir un dialogue constructif avec le conseil d'administration afin

d'explorer des alternatives qui soient cohérentes avec les statuts. C'est un autre paragraphe.

NICOLAS CABALLERO: Je ne suis pas sûr que nous aurons assez de temps pour continuer de faire des modifications, mais encor une fois c'est à vous de décider.

Est-ce qu'il y a du soutien à la suggestion de l'Iran.

KAVOUSS ARASTEH: Aucun souci, nous n'avons pas de temps, c'est bon.

NICOLAS CABALLERO: Merci, très bien. Donc je lis le sujet 4, utilisation malveillante du DNS.

Les gouvernements de l'ICANN s'inquiètent des impacts négatifs de l'utilisation malveillante du DNS. Le GAC apprécie par conséquent les efforts proactifs et focalisés de l'ICANN et des parties contractantes visant à négocier des amendements clairs et applicables au contrat afin d'atténuer l'utilisation malveillante du DNS.

Le GAC accueille la clarté de la session sur l'utilisation malveillante du DNS selon laquelle la non-conformité pourrait suspendre ou révoquer les accords avec les parties contractantes et encourage l'ICANN Org et l'équipe de négociation à assurer la poursuite de ce processus de clarté dans le cadre de l'amendement.

Le GAC apprécie également l'élaboration de la consultation de l'ICANN sur le concept de preuve exploitable. Le GAC partage l'encouragement

de cette consultation visant à ce que les bureaux d'enregistrement « surveillent de manière proactive les noms enregistrés qu'ils parrainent pour identifier les utilisations malveillantes du DNS ». Et ils insistent sur le fait que les opérateurs de registre devraient obtenir des preuves exploitables dans le cadre de leurs efforts.

Le GAC soutient les obligations dans les contrats qui ont été renforcés afin de lever le niveau de base d'utilisation malveillante du DNS. Le GAC accueille le travail de l'équipe de négociation qui vise à clarifier les obligations de signalement futures afin de promouvoir la transparence des politiques des parties contractantes et leur réponse à l'utilisation malveillante du DNS.

Le GAC souhaite renforcer son engagement visant à contribuer à davantage de travaux, y compris les amendements au contrat, les PDP et la création de meilleures pratiques dans le cadre du processus multipartite selon ce qui sera nécessaire pour continuer de traiter de cette menace à la sécurité du DNS, y compris suite à la prochaine série des candidatures pour les nouveaux gTLD.

Je fais une pause ici pour vous écouter. Est-ce qu'on est tous d'accord ? Je vois que vous acquiescez. Merci, c'est parfait. On continue.

Le point 5, exactitude des données d'enregistrement.

Le GAC poursuit son engagement à travailler au sein de l'équipe de cadrage de l'exactitude afin d'évaluer l'état actuel de l'exactitude dans le cadre des contrats de l'ICANN. L'exactitude des données d'enregistrement est un élément important pour les forces de l'ordre et pour les investigations dans le domaine de la cybersécurité, dans le

domaine de la gestion de l'enregistrement des noms de domaine et, également pour défendre les intérêts de parties tierces légitimes.

En même temps, le GAC réitère que conserver l'exactitude doit être considéré en parallèle avec l'impact des politiques sur les besoins de protection de la vie privée de tous les titulaires de noms de domaine y compris ceux qui ont des besoins de protection de leur vie privée importants.

Le GAC reconnaît la fin de l'évaluation des PIA, de l'impact de la protection des données, conformément à un audit de conformité contractuelle qui pourrait faire la lumière sur l'état actuel de l'exactitude. En particulier, le GAC est encouragé par la détermination d'ICANN Org selon laquelle cet audit serait conforme avec le règlement sur la protection des données de l'UE.

Le GAC appuie les efforts de l'ICANN et des parties contractantes visant à finaliser son accord sur la protection des données, DPA, et souligne l'importance de finaliser ces accords le plus rapidement possible dans le cadre d'un soutien du travail de l'équipe de cadrage visant à avancer dans son travail. La fin du travail sur le DPA et sur les DPIA permettra d'aider ICANN Org à être mieux équipé pour recevoir les retours et commentaires des autorités de protection des données européennes concernant les motifs juridiques relatifs aux données d'enregistrement afin de mesurer l'exactitude.

Enfin, le GAC note que 6 mois se sont écoulés depuis que la GNSO a adopté une motion de pause de son travail au sein de l'équipe de cadrage. Étant donné la fin de cette pause, le GAC souhaite voir

reprendre le travail de cette équipe de cadrage, y compris sur les progrès à effectuer pour sélectionner un nouveau président.

Le GAC signale également qu'il serait utile de recevoir des mises à jour trimestrielles sur le statut des DPA et de réfléchir davantage aux activités qui pourront être reprises par l'équipe de cadrage de l'exactitude entre temps.

Je fais une nouvelle pause pour écouter vos questions, commentaires ou suggestions. Daniel, ça va dans le chat ? Très bien, nous continuons.

Point 6, services de demande d'accès aux données d'enregistrement, RDRS.

Le GAC a hâte de voir le lancement du RDRS appuie les efforts de génération des données qui pourront informer davantage de discussions au sein de la communauté par rapport à l'accès et à la divulgation que fournit ce système, conformément à la phase 2 du processus d'élaboration de politique accéléré pour mieux répondre aux besoins des utilisateurs du système et du public.

Le GAC note l'importance de maximiser la participation volontaire au système, y compris dans le cadre de structures de sensibilisation. Le GAC met l'accent sur l'importance de fournir aux utilisateurs un accès facile au RDRS, une formation guidée et des directives sous forme de questions/réponses.

Des questions ou commentaires ? Des modifications ? Des clarifications ? C'est bon.

Point 7, politiques de consensus de données d'enregistrement.

Le GAC salue la mise en œuvre des recommandations de la phase 1 de l'EPDP et réitère l'importance de la politique de consensus dans sa capacité à respecter les principes existants de protection des données tout en permettant aux parties contractantes de traiter des données conformément aux obligations de leur juridiction respective.

Le GAC prend note du résumé des commentaires publics de l'ICANN sur la mise en œuvre de la phase 1 et soutient les suggestions de l'équipe de mise en œuvre du projet conformément aux commentaires publics du GAC visant à réduire le temps imparti aux demandes urgentes à 24 h.

Par ailleurs, le GAC note que d'autres préoccupations de politiques publiques restent sans réponse. Le GAC rappelle que dans son commentaire initial, qui reste en vigueur, que « les parties contractantes doivent collecter des données et rendre les informations relatives aux personnes morales disponibles publiquement ». D'autre part, « des sauvegardes supplémentaires peuvent être étudiées dans les cas où l'adresse email d'une personne morale contienne des données personnelles auquel cas un courriel fonctionnel pourra être publié à sa place ».

De plus, le GAC souligne le besoin d'exiger la collecte et la publication des données des revendeurs. Ceci est particulièrement critique pour identifier les parties responsables de la vente des noms de domaine directement aux titulaires de nom de domaine et souligne un point important de contact.

Je vais m'arrêter là, y a-t-il des commentaires ou des modifications ? Je vois que tout le monde acquiesce, c'est positif.

Point 5, avis consensuel du GAC à l'intention du conseil d'administration de l'ICANN.

Les éléments d'avis suivant du GAC à l'intention du conseil d'administration ont fait l'objet d'un accord sur la base du consensus tel que défini par les statuts de l'ICANN.

Point 1, prévisibilité dans les candidatures des nouveaux gTLD.

Point A, le GAC avise le conseil d'administration de prendre les mesures nécessaires pour assurer la participation équitable au SPIRT, ouvertes à toutes les communautés de l'ICANN intéressées et de façon égale.

Je lis la justification après avoir donné la parole au Royaume-Uni avant.

NIGEL HICKSON:

Je crois que c'est la participation « in » en anglais, non pas « on ».

NICOLAS CABALLERO:

Merci, Nigel. Donc prendre des mesures pour assurer une participation équitable au SPIRT. N'est-ce pas ? Merci au Royaume-Uni.

Je vais lire la justification. Le GAC salue les efforts de création du cadre de prévisibilité. Les membres du GAC notent que des éclaircissements supplémentaires sur la mise en œuvre du SPIRT sont nécessaires ainsi que sur le rôle que le GAC y jouera en particulier au vue de la mise en œuvre de l'orientation 2.3 sur le groupe de travail du PDP des SubPro et de son rapport final qui suggère un dialogue direct entre le SPIRT, l'organisation ICANN et le conseil d'administration de l'ICANN sur l'avis consensuel du GAC dans lequel le GAC espère être inclus également tel

qu'indiqué dans les conversations avec le conseil d'administration et le Conseil de la GNSO pendant l'ICANN 77.

De plus, les membres du GAC soulignent l'importance de l'opportunité d'une participation équitable et égale au SPIRT par toutes les communautés de l'ICANN intéressées.

Y a-t-il des commentaires ou des questions ? Pas de problème de grammaire ou de vocabulaire ? Passons au point suivant.

Numéro 2, RDC et PIC, engagements d'intérêt public.

Point A. Le GAC prie le conseil d'administration de s'assurer que tout RVC et PIC futurs soient applicables par le biais d'obligations contractuelles claires et que les conséquences d'un non-respect de ces obligations devraient être spécifiées dans les accords pertinents avec les parties contractantes.

Justification : le GAC rappelle ses inquiétudes persistantes concernant aussi bien la faible mise en œuvre des PIC qui s'appliquent aux gTLD dans les secteurs hautement réglementés, que le manque de clarté et d'efficacité du mécanisme pour résoudre le PIC DRP, le processus de règlement des différends des PIC, et recommande que ces questions fassent l'objet d'une solution dans toute série future.

Des questions ou commentaires ?

Numéro 3, soutien aux candidats dans les candidatures aux nouveaux gTLD.

Point A, le GAC prie le conseil d'administration de clarifier les plans de l'ICANN concernant les étapes visant à approfondir le soutien financier et de travailler avec les acteurs dans les régions faiblement représentées et faiblement desservies d'ici à l'ICANN 78 afin d'informer les délibérations du GAC sur ces questions.

Petit 2, faire le nécessaire pour réduire ou éliminer de façon substantielle les frais de candidature et les frais d'enregistrement à l'ICANN afin d'approfondir le soutien financier pour les candidats de ces régions.

Petit 3, faire le nécessaire pour faciliter la diversification dans le programme des nouveaux gTLD en permettant une participation accrue d'une diversité de personnes et d'organisations dans les marchés et les régions faiblement représentées et faiblement desservies, notamment en sensibilisant le public à l'existence du programme de soutien aux candidats, fournir formation et soutien aux candidats potentiels, explorer le potentiel de soutien pour de services de backend et fournir les financements adéquats au programme de soutien aux candidats.

Tout est clair ici ? Des modifications, des éclaircissements ? Je n'en vois pas. Je continue.

La justification : le GAC réaffirme l'importance d'augmenter le nombre et la diversité géographique de candidats provenant des régions sous-représentées et faiblement desservies dans des séries futures de nouveaux gTLD par le biais du programme de soutien aux candidats. Le GAC réitère « son soutien à des propositions visant réduire ou éliminer de façon substantielle les frais de candidature et les frais

d'enregistrement de l'ICANN actuels afin d'approfondir le soutien financier », afin de couvrir toutes ces candidatures de façon suffisante. Sans réduction substantielle ou appui financier, les frais de candidature actuels seraient trop élevés pour que des candidats potentiels de régions faiblement représentées et desservies ne se présentent à cause de leur situation économique, régions dans lesquelles le capital disponible pour des initiatives numériques ou de TIC a été historiquement limité.

Je vais ralentir un peu, je m'excuse auprès des interprètes.

Le GAC souligne que le soutien non financier constitue également un élément important du programme de soutien aux candidats. Par exemple la sensibilisation, les services de renforcement des capacités et de formation. Il pourrait également être approprié dans certains cas d'apporter un soutien à la fourniture de services de backend.

Questions ou commentaires ? La France.

JONAS ROULE:

Je vais parler en français. Peut-être pour la bonne compréhension des lecteurs ce serait de mettre la référence en note de bas de page des citations entre guillemets, si cela est possible. Je pense que cela ne pose pas de problème particulier. Merci.

NICOLAS CABALLERO:

D'autres questions ou commentaires ? Des choses à ajouter ou modifier ? Sinon passons au sujet 4, enchères et mécanismes de dernier recours.

Pardon, le Royaume-Uni.

ROSALIND KENNYBIRCH: Merci. Merci au collègue français, je pense que c'est important. Mais il faut noter quand même que lors de la dernière séance je sais qu'on a joué un petit peu avec le texte, et je crois qu'il serait utile d'avoir la note de bas de page, mais il y a eu des petits ajustements à faire. On pourrait donc enlever les guillemets sans changer le sens.

NICOLAS CABALLERO: Merci. Donc vous voulez revenir en arrière ?

ROSALIND KENNYBYRCH: Non, je voudrais juste que le personnel vérifie si oui ou non les guillemets sont nécessaires, parce qu'en fait ça dépend du changement ou pas du texte.

FABIEN BETREMIEUX : Juste pour que l'on comprenne, si on ne peut pas trouver cette citation de manière littérale avant, vous souhaitez qu'on l'enlève et qu'on garde le texte tel qu'il existe, c'est ça ?

NICOLAS CABALLERO: Merci le Royaume-Uni. Sujet 4. Les enchères, mécanismes de derniers recours, résolutions privées d'ensembles conflictuels dans les nouveaux gTLD.

Le GAC recommande au conseil d'administration petit 1, d'engager les étapes nécessaires pour éviter l'utilisation d'enchères de dernier recours en cas de conflit entre les candidatures commerciales et non commerciales, moyens alternatifs de ces résolutions d'ensembles conflictuels pourront être considérés, par exemple le tirage au sort.

Petit 2, interdire ou décourager vivement les moyens monétaires privés de résolution des ensembles conflictuels, y compris les enchères privées.

Je vais lire le fondement. Si le GAC reconnaît que, dans une tentative de réduction de potentiel de jeu, la recommandation 35.3 du rapport final du groupe de travail du PDP des SubPro incluait le besoin d'avoir des candidatures qui soient envoyées avec une intention de bonne foi pour opérer un TLD. Le GAC répète ses préoccupations concernant la mise en œuvre de cette condition et note que des mesures punitives pour non-conformité avec la condition de soumission d'une intention de bonne foi ne sont pas suffisamment définies. En ce qui concerne les enchères de dernier recours, le GAC réaffirme son point de vue, celles-ci ne devraient pas être utilisées dans les conflits entre les candidatures commerciales et non commerciales.

Par ailleurs, le GAC réitère que les moyens monétaires privés de résolution des ensembles conflictuels devraient être interdits voire vivement découragés afin d'éviter les candidatures sous de faux prétextes à des fins de gains financiers. En d'autres termes, le tirage au sort pourra être utilisé pour résoudre les ensembles conflictuels.

Le GAC soutient les points de vue de l'ALAC exprimé dans leur avis au conseil d'administration de l'ICANN selon lequel il devrait y avoir une interdiction des enchères privées et en obligeant les enchères uniquement effectuées par l'ICANN. Les recettes de ces enchères pourront être redirigées pour des utilisations publiques, comme ceci a été défini dans le cadre du CCWG sur les recettes des enchères.

Questions ou commentaires ? le Royaume-Uni ?

NIGEL HICKSON:

Encore une petite chose, merci. Je crois que c'est une partie importante de la discussion. On pourrait peut-être ajouter une note de bas de page qui fait référence à cet avis de l'ALAC pour qu'on sache où le trouver, de manière à faire la vérification. Merci.

NICOLAS CABALLERO:

Merci au Royaume-Uni. Si vous êtes tous d'accord, nous allons passer au sujet 6, suivi des avis précédents.

Les éléments suivants reflètent des questions relatives à d'anciens avis fournis au conseil d'administration, premièrement les services d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire. Nous allons nettoyer le texte plus tard, je vais lire.

Le GAC remercie le conseil d'administration pour la repriorisation des recommandations de la politique PPSAI, question d'accréditation des services d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire, conformément à l'avis précédent du GAC.

Par ailleurs, l'avis de l'ICANN 76 demandait au conseil de faire une mise à jour régulière au GAC sur les statuts des activités relatives aux services d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaires. À cet égard, le GAC apprécie la mise à jour du conseil d'administration pendant l'ICANN 77 sur les statuts de l'évolution de ces services et le GAC souhaiterait que ces mises à jour se poursuivent, y compris des détails qui pourraient être fournis par écrit.

Et nous pourrons nettoyer par la suite. Des questions ou commentaires ? Daniel, ça va dans le chat ? Tout va bien ? L'Iran ?

KAVOUSS ARASTEH: Merci. Le Royaume-Uni a mentionné quelque chose mais je n'ai pas bien entendu. Il a parlé de la citation de l'ALAC qui devait être incluse en bas de page ? C'est ça ?

NICOLAS CABALLERO: Le Royaume-Uni, allez-y.

NIGEL HICKSON: Merci à l'Iran pour la question. Non, je disais simplement qu'il faudrait qu'il y ait une note de bas de page de manière à ce que les gens puissent trouver le texte. Donc je ne suggère aucune élimination de texte mais simplement une référence pour qu'on puisse aller trouver le texte de l'ALAC.

KAVOUSS ARASTEH: Donc c'est au secrétariat, n'est-ce pas ?

NICOLAS CABALLERO: Oui. En fait vous avez simplement raté la partie dans laquelle on a dit que vous devriez nous payer à boire à Hambourg, mais sinon tout va bien. Fabien ?

FABIEN BETREMIEUX : Puisqu'on parle de la question de la citation, nous avons noté que nous devons vérifier pour voir s'il n'y a pas un moyen de mieux lire cette citation. Parce qu'en fait il y a deux phrases. Il y a un morceau de phrase et il y a une autre phrase. Donc on se disait qu'on pourrait peut-être séparer la citation en deux pour qu'elle se lise mieux. Donc, par exemple : il croit qu'il devrait y avoir une interdiction des enchères privées et qu'en obligeant... Donc nous séparerions en deux la citation sans changer la signification. Simplement pour que ce soit plus lisible. Je voulais simplement le signaler pour savoir si vous avez des objections.

NICOLAS CABALLERO: Merci, Fabien. Qu'en pensez-vous ? Et, bien à l'Iran, c'était une plaisanterie. Ça va cette formulation ?

Benedetta, dernier point. Réunion suivante. La prochaine réunion du GAC se tiendra durant la réunion annuelle générale de Hambourg, ICANN 78, en Allemagne, de 21 au 26 octobre 2023.

Je pensais qu'il y allait avoir beaucoup de controverses sur ce point, mais finalement ça passe.

Je donne la parole à Rob, pour quelques annonces logistiques. La session de rédaction du communiqué est officiellement terminée, à moins qu'il y ait des observations. Les États-Unis dans la salle.

SUSAN CHALMERS: Je voulais vous remercier et vous féliciter Monsieur le Président pour cette conduite de nos travaux sur la rédaction de ce premier communiqué.

NICOLAS CABALLERO: Je vais avoir besoin de manger un peu de miel pour ma gorge. Maintenant, quelques annonces. Je donne la parole à Rob.

ROBERT HOGGARTH : Merci beaucoup. Je fais ça depuis l'arrière de la salle. Merci d'indiquer dans le communiqué l'annonce de la période de nomination pour les élections du Vice-Président du GAC 2023. Les informations sont contenues dans le communiqué. Les dates sont les suivantes, cela commence demain jusqu'au 6 septembre à 23 h 59 UTC.

Vous recevrez un email de ma part demain qui consistera en une annonce officielle de cela à l'intention de tous les membres du GAC. Je vous enverrai un autre email qui annoncera quelques opportunités de volontariat. Il y a une série de postes qui sont ouverts pour des options de volontariat. Il serait formidable que des membres du GAC se présentent.

Concernant les remerciements, je souhaite remercier Rose et Aderonke qui soutiennent le travail du GAC sur le groupe de planification et de priorisation pour l'année fiscale 2025. Nigel vient d'abandonner son poste en tant que point de contact ALAC et je remercie également Christina qui termine aujourd'hui plusieurs réunions en sa qualité de mentor des boursiers de l'ICANN.

Ensuite, il y a une série de dates importantes auxquelles il faudra être attentifs. La communication du communiqué, qui est le produit de vos excellents travaux, donc mardi prochain puisque lundi est un jour férié aux États-Unis. Je ne sais pas si vous voulez rappeler, Nico, la période de révision qui s'ouvre à cette occasion.

Ensuite le rééquilibrage du NomCom, une réponse au GAC d'ici la fin du mois, vous connaissez les possibilités de commentaires publics. Nous espérons également que le PV du GAC soit publié au mois de juillet, accompagné des transcriptions début juillet.

Et, alors que vous vous reposerez peu après l'ICANN 77, n'oubliez pas que la planification de l'ICANN 78 commence maintenant. Donc si vous avez des mises à jour des groupes de travail, des sujets que vous souhaitez aborder, nous vous le demanderons bientôt et nous espérons vos réponses d'ici à fin juillet. La période de nomination est mentionnée également là.

Ensuite il y a une série d'appels, de planification du GAC entre début août 2023 et début septembre 2023. Nous vous enverrons des annonces là-dessus et, bien sûr, nous serons heureux de vous retrouver à Hambourg, en Allemagne.

Je vous rends la parole, Nico, en vous remerciant.

NICOLAS CABALLERO: Merci, Rob. Des commentaires ? Je vois l'Allemagne.

RUDY NOLDE: En tant que représentant de l'Allemagne auprès du GAC, je souhaite saisir cette opportunité pour vous dire que nous sommes très heureux de vous recevoir à Hambourg en octobre. J'espère que vous serez toutes et tous en mesure de nous rejoindre. Je vous avertis qu'après toutes ces réunions il fera un peu frais à Hambourg à cette époque de l'année, assurez-vous de vous couvrir suffisamment.

NICOLAS CABALLERO: Merci à Rudy. Le Royaume-Uni.

NIGEL HICKSON: Merci. Bien sûr, je remercie notre secrétariat pour son excellent travail ainsi que les interprètes. Et nous pourrions peut-être inclure une fête à l'occasion de l'ICANN 78. Je sais que cela ne fait pas exactement 25 ans, mais presque. Et je pense que le GAC mérite une fête. Ce n'est qu'une suggestion, bien sûr.

NICOLAS CABALLERO: Merci, Nigel. D'ailleurs nous parlions de cela avec l'Allemagne et le Danemark et d'autres membres. Je pense que nous allons organiser une sacrée soirée à Hambourg, et je crois qu'il y a des musiciens qui sont en

train d'organiser quelque chose. Je crois qu'il va y avoir une soirée musicale du GAC. Mais ce ne sont que des bruits de couloir. Je crois que Rob va payer les boissons avec Kavouss, n'est-ce pas ? C'est bien ça, mes informations sont correctes ?

KAVOUSS ARASTEH: Pouvez-vous répéter, s'il vous plaît ?

NICOLAS CABALLERO: Non, j'ai juste entendu des rumeurs d'après lesquelles Rob et vous-même allez payer les boissons à Hambourg.

KAVOUSS ARASTEH: Je crois oui avoir demandé une bourse pour Hambourg, effectivement.

NICOLAS CABALLERO: Merci à l'Iran, au Royaume-Uni, merci à toutes et à tous, merci aux interprètes, vous êtes des héros.

Le Japon ?

NOBUHISA NISHIGATA: Je vais être rapide, j'aimerais vous féliciter pour cette réussite de la réunion. J'apprécie beaucoup. Une petite annonce, le Japon sera l'hôte de l'IGF 2023, à Kyoto au Japon. Et, en tant que pays hôte et membre gouvernemental, n'hésitez pas à vous adresser à nous si vous avez besoin d'aide. Pas d'argent, mais on peut vous aider autrement à trouver les restaurants, trouver des visites touristiques, on peut vous

aider à faire des visites, ou à rester après la réunion, on peut aussi organiser une réunion bilatérale avec le secteur privé, etc. N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes là pour vous aider. C'est ce que je souhaitais vous dire. Et peut-être qu'on se retrouvera à Kyoto avant la réunion de Hambourg.

NICOLAS CABALLERO: D'autres commentaires ? L'Iran ?

KAVOUSS ARASTEH: Merci. Tout d'abord, normalement la demande de bourse n'est pas une annonce publique au GAC, ceci étant, j'ai fait la demande, mais je retire cette demande étant donné tout le travail pendant cette période. Donc je retire ma requête. Merci.

NICOLAS CABALLERO: Merci à l'Iran. Y a-t-il d'autres commentaires ? La France, allez-y.

JONAS ROULE: Merci, je vais parler en français. Je remercie les interprètes, j'espère que je n'étais pas trop rapide dans mes prises de parole. Je veux féliciter Nico et remercier grandement les États-Unis pour leur accueil dans cette superbe ville. Merci.

NICOLAS CABALLERO: Merci à la France. D'autres personnes ? Il nous reste encore 5 minutes, même 7. Le Portugal ?

ANA NEVES : On va écouter un peu de portugais, puisque c'est la fin de la réunion. Je souhaitais remercier les États-Unis qui ont été des hôtes formidables, et je souhaitais remercier l'Allemagne qui sera l'hôte prochain pour la réunion de l'ICANN et je souhaitais remercier également le Japon qui sera l'hôte du prochain IGF. Le délégué de la Commission de la science et du développement, je souhaite donc dire que nous aurons une réunion à Lisbonne le 6 et 7 novembre, ce sera donc un excellent automne.

NICOLAS CABALLERO: Vous allez nous inviter ? Parfait. D'autres personnes souhaitent intervenir ?

JONAS ROULE: J'ai oublié de remercier aussi tout le staff qui travaille pour le GAC, ils font partie de la famille, c'est pour ça que je les ai peut-être oubliés, ils font partie du tout et ils sont excellents et très précieux.

NICOLAS CABALLERO: Tout à fait. Encore une fois, merci à Rob, à Julia, Daniel, Gulten. Je ne vois pas Gulten, elle s'est peut-être échappée, repartie à Istamboul. Merci Benedetta et Fabien, on les appelle tous l'équipe fabuleuse. Merci aux traducteurs, merci au personnel. Et j'ai l'Iran.

KAVOUSS ARASTEH: Merci beaucoup. Je souhaite faire écho à tout ce qui vient d'être dit pour exprimer notre gratitude et, au nom de l'Iran, personnellement je souhaite, Monsieur le Président, vous féliciter pour votre travail, pour votre approche énergique et pour votre diplomatie. Cet avis du GAC et ce communiqué du GAC est de substance. Donc je vous félicite et je souhaite de nouveau vous remercier.

Je vous souhaite une excellente continuation en tant que dirigeant de ce groupe.

Je remercie également le personnel et je vous remercie pour votre excellente collaboration. Donc merci beaucoup pour tout votre travail.

NICOLAS CABALLERO: Merci beaucoup à l'Iran. La séance est levée, on se retrouve en Allemagne en octobre. Merci beaucoup.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]